

13 June 2000
Embargo : 18.00

PRESS RELEASE

Mr Jean-Luc Dehaene, Minister of State, Senator, former Prime Minister of Belgium, was appointed this afternoon in Bruges President of the Administrative Council, the highest decision-making body of the College of Europe, following a proposal by the President of the European Commission, Romano Prodi.

Mr Jean-Luc Dehaene is succeeding in this position Mr Jacques Delors, former President of the European Commission.

The College of Europe was founded as part of the European initiatives launched at the European Congress of The Hague in 1948. During his term of office since 26 March 1996 Mr Jacques Delors, in cooperation with Rector Otto von der Gablentz, has refocussed and modernised its pilot function in European postgraduate training.

On the occasion of its 50th anniversary, the College signed a Trilateral Agreement with Poland and the European Commission on the development of its campus in Natolin (Warsaw) with a view to train each year – on the 2 sites of the one College – 500 competent, experienced and responsible Europeans.

For further information : College of Europe
Dijver 11, B – 8000 Brugge
Tel. : +32/50/44.99.11
Fax : +32/50/44.99.50
e-mail : rector@coleurop.be



College of Europe
Collège d'Europe



Natolin

le 13 juin 2000
Embargo : 18.00

COMMUNIQUE DE PRESSE

Monsieur Jean-Luc Dehaene, Ministre d'Etat, Sénateur, ancien Premier Ministre belge a été nommé cet après-midi à Bruges, Président du Conseil d'Administration, la plus haute instance décisionnelle du Collège d'Europe. Cette nomination a eu lieu sur base d'une proposition faite par Monsieur Romano Prodi, Président de la Commission européenne.

Monsieur Jean-Luc Dehaene succède à Monsieur Jacques Delors, ancien Président de la Commission européenne.

Le Collège d'Europe a été créé suite aux initiatives lancées lors du Congrès européen de La Haye en 1948. Depuis le début de son mandat, le 16 mars 1996, Monsieur Jacques Delors, en collaboration avec Monsieur le Recteur Otto von der Gablentz, a modernisé et redéfini le rôle pionnier joué par le Collège d'Europe en matière de formation post-universitaire européenne.

A l'occasion de son 50ème anniversaire, le Collège d'Europe a signé un accord trilatéral avec la Pologne et la Commission européenne relatif au développement de son campus à Natolin (Varsovie) avec l'intention de former chaque année – sur les 2 sites d'un seul Collège - 500 européens compétents, expérimentés et responsables.

Pour plus d'informations : Collège d'Europe
Dijver 11
B-8000 Bruges
Tél. : +32/50/44 99 11
Fax : +32/50/44 99 50
e-mail : rector@coleurop.be